

Jeudi piraterie: Edward Jordan (partie 2)

Nous avons laissé Edward Jordan, le 13 septembre 1809, alors qu'il vient de se saisir du «Trois Soeurs». Un acte dicté par d'obscures raisons, acte de piraterie ou pas? La question n'a pas de réponse claire, ce qui est certain c'est que des hommes ont péri.

Trois jours plus tard, le « Trois soeurs » entre dans les eaux de Terre-Neuve et jette l'ancre à Fortune Bay. Jordan Edward se fait nommer John ou Edward Tremaine. Kelly, lui, endosse le rôle du capitaine John Stairs. Une fois à terre, Jordan tente de recruter des hommes d'équipage. Il trouve deux postulants, William Crewe et John Pigot, qui souhaitent se rendre à Halifax. Cependant, le comportement de Jordan et Kelly alarme Pigot qui se pose des questions sur le véritable but de deux apprentis pirates. Pigot mégote, il reçoit un billet lui assurant un quintal de morue comme paiement contre son travail. Ca ne suffit pas pour estomper ses soupçons et, finalement, Jordan le menace de l'attacher au mât pour y être fouetté comme l'autorisent les règlements maritimes face à des équipages récalcitrants. Pigot se calme subitement.

Après une semaine au port de St Marie, Jordan loue les services d'un pilote, Patrick Power, pour se rendre à St John puis faire route vers l'Irlande. Jordan se déclare pressé de faire route vers sa terre natale, cependant il reste tranquillement au bord, assurant à Power qu'il est en attente d'argent que doit lui remettre un créancier. Quelques jours plus tard, alors qu'il rentre à son navire avec Power, Jordan ne trouve que Kelly et deux marins à bord. Il demande où se trouve Margareth sa femme. « A terre » déclare Kelly qui reçoit ordre d'aller la chercher. Femme à bord, Jordan va se coucher, laissant Kelly et les autres boire sur le pont. Soudain, il surgit subitement, frappe sa femme en hurlant « You Shore, I hear you talk! ».

La dispute dégénère. Power garde la tête froide et éloigne les mousquets des belligérants. Jordan se bat maintenant avec Kelly et sa femme, Power tente de limiter les dommages. Finalement les trois arrivent à calmer Jordan (avec du rhum) et le laisse endormi dans sa couchette. Kelly demande à Power de garder les mousquets: « Vous ne savez pas quel sorte d'homme est Jordan » déclare-t-il. Même comportement de Margareth qui dit: « vous ne savez pas quelle diablerie ces mousquets ont créés ». Durant la nuit, Margareth demande à Power et à Pigot de la laisser fuir à terre. Sans succès.

Tandis que Jordan, pour d'obscures raisons, reste au Canada au lieu de fuir, nous avons laissé John Stairs flottant sur son écoutille. Son naufrage ne dure pas longtemps. Trois heures et demi plus tard, il est recueilli sur l'Eliza, un bateau de pêche américain puis débarqué à Hingham (Massachusetts). Stairs, prévient le consul britannique de Boston de son infortune avant de regagner Halifax. Le 10 Octobre 1809, le journal Nova Scotia Royal Gazette fait paraître dans ces colonnes, l'aventure de Stairs. Dans cet article, Jordan est présenté comme un pirate sanguinaire et meurtrier. Une prime de £100 est offerte par le gouverneur George Prevost. Le 20 Octobre, la somme passe à £200 grâce à un complément des frère Treimane.

Les affaires se corsent pour Jordan qui, sans doute, apprend la nouvelle lors d'une sortie à terre. Jordan décide, enfin, de se hâter, mais Power déclare que le navire n'est pas prêt à traverser l'océan pour l'Irlande. Il leur faut faire des vivres et du bois avant de partir. Provisions faites, Jordan ordonne d'appareiller. Mais un fois de plus, Power s'y oppose prétextant un manque de vent. C'en est trop, Jordan demande à des hommes en chaloupe de tracter le navire hors du port. Power l'interroge sur son soudain empressement. Jordan réplique qu'il est criblé de dettes et qu'un vaisseau de la Navy britannique, le «HMS Cuttle», est à sa recherche et doit saisir les «Trois soeurs».

Power décide alors de quitter ce navire devenu subitement peu certain. Mais l'affaire n'est pas aisée car Jordan a besoin d'un capitaine pour son navire. Power tente alors de quitter le navire en empruntant la chaloupe des « Trois soeurs ». Il reçoit l'aide de Kelly pour cette manœuvre. Hélas pour lui, Kelly quitte le navire mais sans emmener Power avec lui. Power est maintenant prisonnier du navire. De son côté Jordan prend les choses en main. Il met les voiles et demande, hache à la main, à Power de naviguer ou de mourir. Power s'exécute mais à sa manière...

Au loin, une voile pointe, Power se dirige droit sur elle et refuse de changer de route. Il déclare à Jordan qu'il s'agit d'un bateau de pêche. Un peu plus tard, Jordan est pris de panique à la vue de la voile qui approche. Il s'agit du navire de la Navy. Rapidement, le « trois soeurs » est capturé, et son équipage arrêté. Kelly sera capturé, plus tard, à terre.

Le procès qui suivra sera rapide. Edward et Margareth Jordan seront accusés de meurtre, piraterie et vol en haute mer. Pigot, Stairs et Power seront les témoins de l'accusation. Margareth déclare avoir pris à parti Stairs uniquement pour protéger ses enfants d'un homme furieux. Argument valable pour la cour puisqu'elle sera acquittée par les juges. Quant à Edward Jordan, il déclare n'avoir pris possession que de ce qu'il lui appartenait déjà. Edward Jordan fut condamné pour piraterie et pour les meurtres de Heath et Mathews. Ces meurtres sont qualifiés de diaboliques et provoqués par un esprit possédé que, ni la présence de ses enfants ni celle de sa femme, n'est capable de contenir. Edward Jordan sera pendu le 24 Novembre 1809, à Point Pleasant, puis son corps sera exposé sur un gibet dans une cage de fer jusqu'à ce que la nature fasse son œuvre.

Ainsi se termine la vie de Jordan Edward, premier pirate à être pendu au Canada. Piètre pirate, meurtrier certainement, victime d'un état qu'il aura fui puis retrouvé d'une manière que nul n'aurait pu imaginer.

Par

Publié sur Cafeduwweb - Historizo le jeudi 31 décembre 2009

Consultable en ligne : <http://historizo.cafeduwweb.com/lire/11497-jeudi-piraterie-edward-jordan.html>